

ENGAGEMENT DE PARTICIPATION


Je soussigné(e) (nom, prénom) :

Fonction :

Nom de l'entreprise			
1 ^{er} Participant (Nom – Prénom)		Si 2 ^{ème} Participant (Nom – Prénom)	
E-Mail pour contact dossier			
Adresse			
Code Postal		Ville	
Téléphone		Fax	
Téléphone Portable		Nom du Chef de Délégation	

1) Déclare avoir pris connaissance et accepte les conditions générales de vente du Forum AFRICALLIA 2012.

2) M'engage à participer à cette manifestation aux conditions suivantes :

	Nombre	Prix (voir annexe pour détail)	Total HT (à compléter)
Forfait forum avec 4 nuitées (sans avion)		966 € HT (labellisation UBIFRANCE déduite*)	
Forfait forum avec 5 nuitées (sans avion)		1098 € HT (labellisation UBIFRANCE déduite*)	
*Remise consentie au titre de la labellisation de l'action par le Secrétariat d'Etat au Commerce Extérieur à hauteur de 500 € TTC par entreprise			TVA (19,6 %)
			MONTANT TOTAL TTC

a) Afin de valider mon inscription et de recevoir les codes d'accès à l'intranet Africallia 2012 permettant de compléter mon dossier en ligne, **je retourne cet engagement signé, accompagné du montant correspondant à l'inscription (TVA incluse).**

par chèque bancaire établi à l'ordre de FUTURALLIA, à l'adresse indiquée ci-dessous.

par virement bancaire au compte No: 30047 14211 00041874801 57 domicilié au CIC Entreprise 86

Une facture sera adressée à réception de ce règlement.

b) J'ai pris connaissance des conditions générales de vente au verso de ce document.

c) J'ai pris connaissance que le paiement intégral est la condition sine qua non à la participation de l'entreprise au forum Africallia 2012 et ce **avant le vendredi 20 janvier 2012.**

Adresser ce document par fax ou par courrier à l'adresse suivante, accompagné du chèque ou de la copie du virement :

FUTURALLIA
Téléport 1 – 7 avenue du Tour de France
CS 50146 CHASSENEUIL
86961 FUTUROSCOPE CEDEX
Tél : 05.49.00.35.72
Fax : 05.49.00.35.67
contact@futurallia.com

Bon pour engagement de participation

Date, cachet et signature autorisée de l'entreprise

Conditions générales de vente AFRICALLIA

Article 1 :

A l'inscription, le participant fera parvenir un chèque (à l'ordre de Futurallia), du **montant total TTC** de la prestation commandée ou la preuve du virement bancaire. A réception, une facture sera transmise au participant. En cas de non respect des délais de règlement, l'Association Futurallia se réserve le droit d'annuler l'inscription et d'en imputer la responsabilité à l'entreprise.

Le **participant s'engage par ailleurs sous sa seule responsabilité à vérifier les obligations de vaccinations** qui lui seront nécessaires pour son entrée et son séjour au Burkina-Faso.

Article 2 :

Dans le cadre de ce forum, les frais de participation acquittés par l'entreprise comprennent les prestations reprises en annexe intitulée « Forfaits spéciaux pour la délégation française ». Les prestations non comprises dans ces forfaits à savoir les repas et petits-déjeuners supplémentaires et tout autre frais non listé en annexe, notamment frais de pressing, téléphone, minibar etc... seront à la charge du participant et réglés directement par celui-ci à son fournisseur, sans que l'Association Futurallia soit solidaire de la dette contractée par le participant.

Le transport n'est pas inclus dans ces forfaits.

L'Association Futurallia ne sera en aucun cas responsable de la non attribution ou du non paiement d'éventuelles subventions publiques à l'entreprise inscrite à AFRICALLIA.

Article 3 :

a) Engagement par rapport au Forum :

L'entreprise s'engage à remplir, dans les délais impartis, pour sa participation à l'opération, l'ensemble des documents nécessaires. Ceux ci seront transmis signés par courrier, fax, email ou saisis directement en ligne sur le **site www.africallia.com**

L'Association Futurallia ne pourra en aucun cas être tenue responsable des informations incomplètes et/ou erronées éditées dans le catalogue AFRICALLIA. L'Association Futurallia se réserve le droit de refuser la participation d'une entreprise si sa taille et l'objet de son activité ne correspondent pas à l'objet du Forum AFRICALLIA

L'Association se réserve le droit d'annuler la participation d'une entreprise et de lui en imputer la responsabilité, si celle-ci ne fournit pas, dans les délais impartis à l'Association Futurallia, les éléments et documents nécessaires à la bonne finalité de la prestation que celle-ci s'engage à prester.

Dans ce cas, l'Association Futurallia n'est pas redevable des frais engagés par le participant.

b) Utilisation des accès Internet pendant le forum :

En utilisant les accès Internet mis à disposition lors d'AFRICALLIA, le participant s'interdit de transmettre ou télécharger toute donnée prohibée, illicite, illégale, contraire aux bonnes mœurs ou à l'ordre public et portant atteinte ou susceptibles de porter atteinte aux droits de tiers et notamment aux droits de propriété intellectuelle, littéraire, artistique ou photographique. Il s'interdit toute utilisation frauduleuse, abusive ou excessive pouvant perturber la disponibilité du service internet. Par ailleurs, Futurallia ne peut être tenu pour responsable ni des dommages qui peuvent résulter de l'utilisation de cet accès internet ni des perturbations ou interruptions de ce service.

c) Responsabilité civile des participants :

Chaque participant s'engage à vérifier auprès de sa compagnie d'assurance l'étendue de sa responsabilité civile durant la durée du Forum.

d) Sauf avis contraire, le participant accepte que son image soit utilisée à des fins commerciales, lors de prises de vue pendant le Forum.

e) Suivi du forum :

La société s'engage à informer Futurallia des contrats qui pourraient être conclus à la suite de cette opération, en répondant au questionnaire d'évaluation qui lui sera remis à l'issue du Forum.

Article 4 :

Conditions d'annulation :

. Le remboursement intégral des frais d'inscription est possible si l'annulation est faite avant le 23 janvier 2012

. Pénalités :

- Une pénalité de **150 € HT** (au titre de l'inscription du forum sera due par l'entreprise participante, pour toute annulation intervenant du **23 au 30 janvier 2012** (soit à compter de l'ouverture du catalogue)
- Pas de remboursement de frais d'inscription à compter du **30 janvier 2012 SAUF CAS DE FORCE MAJEURE ***

L'entreprise voulant annuler sa participation devra adresser un courrier recommandé à l'Association Futurallia Télépport 1 – 7 avenue du Tour de France - CS 50146 CHASSENEUIL - 86961 FUTUROSCOPE CEDEX à l'attention de son Directeur Délégué, Michel THOMAS.

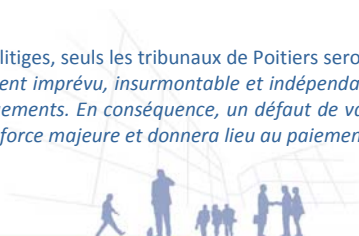
Article 5 :

Le présent règlement est soumis à la loi française.

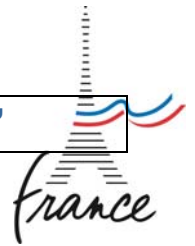
Article 6 :

En cas de litiges, seuls les tribunaux de Poitiers seront compétents.

** Evènement imprévu, insurmontable et indépendant de la volonté d'une personne susceptible de la dégager de sa responsabilité ou de la délier de ses engagements. En conséquence, un défaut de vaccinations qui amènerait le participant à annuler sa participation ne pourra être retenu comme un cas de force majeure et donnera lieu au paiement des pénalités selon barème ci-dessus.*



FORFAITS "spéciaux pour la délégation française"



FORFAIT 4 NUITS : du 21 au 25 février

- > L'inscription à AFRICALLIA – Présence dans le catalogue en ligne
- > Le planning de rendez-vous d'affaires personnalisés
- > La mise à disposition d'interprètes pour les rendez-vous
- > Accès aux stands
- > Conférences thématiques
- > Visites industrielles le mercredi 22 février
- > Le cocktail d'accueil du mercredi 22 février
- > Les déjeuners d'affaires des jeudi 23 et vendredi 24/02
- > Le dîner de gala du jeudi 23 février
- > La soirée internationale du vendredi 24 février
- > L'hébergement du mardi 21, mercredi 22, jeudi 23, et vendredi 24 février
- > Les petits déjeuners des mercredi, jeudi, vendredi et samedi matins
- > Navettes

FORFAIT 5 NUITS : du 21 au 26 février

- > L'inscription à AFRICALLIA – Présence dans le catalogue en ligne
- > Le planning de rendez-vous d'affaires personnalisés
- > La mise à disposition d'interprètes pour les rendez-vous
- > Accès aux stands
- > Conférences thématiques
- > Visites industrielles le mercredi 22 février
- > Le cocktail d'accueil du mercredi 22 février
- > Les déjeuners d'affaires des jeudi 23 et vendredi 24/02
- > Le dîner de gala du jeudi 23 février
- > La soirée internationale du vendredi 24 février
- > L'hébergement du mardi 21, mercredi 22, jeudi 23, vendredi 24, samedi 25 février
- > Les petits déjeuners des mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche matins
- > Navettes

Le transport n'est pas inclus dans les forfaits



FUTUR ALLIA
Réseau Mondial de Partenariats d'Entreprises
Worldwide Business Partnerships Network

